



## SYNDICAT MIXTE MARNE VIVE - SUJET DE STAGE - ANNEE 2020

### « Intégration des baignades dans le milieu naturel »

#### Contexte et objectifs du stage

Syndicat d'études et de conseil, le Syndicat Marne Vive, collectivité publique, regroupe 7 collectivités et structures associées (77-93-94). Il vise l'objectif ambitieux de reconquête de la baignade en Marne en 2022, rivière pour laquelle l'amélioration globale de la qualité est constatée depuis 10 ans. Il mène des études et il accompagne ses membres dans leurs projets (assainissement, berges, etc.).

6 villes du territoire ont candidaté auprès du Syndicat pour l'ouverture de sites de baignade en Marne, après avoir pris connaissance des résultats de qualité de la Marne et des investigations menées sur les réseaux d'assainissement. La mise en place de ces futures baignades est donc en phase préliminaire.

La cohabitation entre une pratique de baignade en eau douce et son intégration dans le milieu naturel pose la question de l'équilibre entre cet usage et les capacités du milieu à l'accepter. S'agit-il d'une simple question de gestion de la capacité d'accueil d'un nombre de baigneurs au droit d'un site ? L'aménagement peut-il / doit-il intrinsèquement, dès sa conception, préserver le milieu naturel dans lequel il s'intègre ? Comment orienter les choix des personnes responsables des sites de baignade pour que cet objectif vertueux d'amélioration de la qualité du cours d'eau lié à la baignade n'aboutisse pas, dans la réalité, à une dégradation du milieu naturel dans sa globalité ?

Le stage a pour objectif d'apporter des éléments de réponse, sur un sujet qui semble avoir été assez peu traité dans les métropoles.

De plus, si le Syndicat a réalisé des campagnes de mesures bactériologiques depuis 2015 sur son territoire conformément aux exigences de la Directive baignade (paramètres E.coli et entérocoques intestinaux), l'ARS a également exigé le suivi des cyanobactéries en Marne pour l'établissement des profils réglementaires de baignade. Or, le protocole n'est pas établi ni décrit dans les textes, bien qu'il demande des connaissances spécifiques. Le stage sera l'occasion de recueillir des connaissances sur le sujet et si possible d'obtenir de premiers résultats et interprétations.

#### Détail des missions

##### Volet 1 :

- Sur la base d'une recherche bibliographique et de prises de contacts avec des gestionnaires de baignades en rivière en France ou en Europe : état de la connaissance et de la prise en compte de l'impact de la baignade sur la qualité générale du milieu naturel dans laquelle elle s'intègre :
  - définition de l'impact et son évaluation (que ce soit via l'angle Activité baignade ou via l'angle Milieu Naturel ou les deux) ;
  - précisions sur les contraintes réglementaires prises en compte ;
  - typologie éventuelle des espaces naturels concernés ;
  - moyen et mode d'anticipation et/ou de gestion appliqués, protocoles de suivi mis en place (au droit de la baignade et/ou sur le milieu alentour) ;
  - critiques des solutions en place, etc.
- Adaptation dans le contexte du territoire Marne Vive : détermination des points de vigilance à avoir sur le territoire et propositions de modalités pour traiter cet aspect, avec éventuellement des adaptations possibles en fonction des sites concernés et de leur contexte.

##### Volet 2 :

- Etablissement du protocole de mesures et de suivi des populations de cyanobactéries en Marne pour l'été 2019, avec :

- a minima établissement du cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire extérieur ;
- ou si les compétences du candidat et les conditions de responsabilité/assurance le permettent, réalisation des mesures et des analyses par ses soins.
- dans les deux cas, interprétations des résultats au regard des risques pour la baignade éventuelle.

L'établissement du protocole et les interprétations s'appuieront sur des recherches bibliographiques et des retours d'expériences locaux ou d'autres métropoles aux cours d'eau similaires en France. Ce volet pourra impliquer également la définition des besoins en fournitures sur la base d'un budget (recherche de fournisseurs, établissement du budget, etc.).

La mission peut faire l'objet d'un co-encadrement avec un laboratoire spécialisé pour valider le protocole et assurer l'encadrement des phases de prélèvement sur site et d'analyse en laboratoire.

**Niveau souhaité** : Bac+5, avec des compétences en environnement et / ou aménagement et / ou sociologie pour le volet 1 et scientifiques (microbiologie si possible) pour le volet 2.

**Compétences** : Rigueur / force de proposition / facilité de contact / vivacité / écoute.

**Durée** : 6 mois – si possible démarrage le 1<sup>er</sup> mars pour finaliser les prélèvements et interprétations des mesures estivales de cyanobactéries

**Conditions** : Le stage sera hébergé dans les locaux du Syndicat à Saint-Maur (en mairie ou dans les nouveaux locaux – déménagement en cours).

**Gratification** : taux horaire légal 3,75€ - 7 heures par jour + congés payés.

**Contact** : Aurélie JANNE – 01.45.11.65.72 – [aurelie.janne@marne-vive.com](mailto:aurelie.janne@marne-vive.com) [www.marne-vive.com](http://www.marne-vive.com)

**Date limite des candidatures** : 20 octobre 2019.